

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS
Le troisième Programme de Développement des Exportations (PDE III)
AON n°01/MC/PDE3/2021

ACQUISITION DE MATERIEL DE VISIOCONFERENCE ET DE FORMATION

1. Le Gouvernement Tunisien a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour financer le troisième Programme de Développement des Exportations (PDE III), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.
2. **le troisième Programme de Développement des Exportations (PDE III)**, invite par le présent AAON, les fournisseurs remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour **le troisième Programme de Développement des Exportations (PDE III)**.
3. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures d'AO décrites dans les directives de la Passation des Marchés financés par les prêts de la BIRD, sont admises à soumissionner toutes les fournisseurs nationaux satisfaisant aux critères et conditions indiqués dans le dossier d'AON.
4. Les fournisseurs intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'UCSP PDE3, email : **samir.azzi2260@gmail.com** avec CC à : **spm.pde3.bouazzi@hotmail.com**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse du Ministère du Commerce mentionnée ci-dessous :

Angle entre les Rues Ghana et Pierre de Coubertin et Hedi Noura à 1001 - Tunis-Tunisie

Le troisième Programme de Développement des Exportations PDE III

Durant les horaires administratifs

5. Les fournisseurs intéressés peuvent également retirer **gratuitement** un exemplaire du document d'AO rédigé en langue française, sur demande à l'adresse indiquée ci-dessus.
6. Une visite des locaux à équiper devra être effectuée par le technicien du fournisseur une semaine avant la remise des offres, à cet effet ; une attestation de visite sera délivrée par le Ministère qui devra être inséré dans l'offre du fournisseur.
7. Les offres doivent être envoyées à l'adresse du Ministère, ci-dessus mentionnée par voie postale ou déposées directement au Bureau d'Ordre Central sous plis fermé, au plus tard : **Le Mardi 22 Juin 2021 à 10 h00**, le cachet du BOC faisant foi. **Les offres remises en retard seront rejetées**. Les offres doivent être accompagnées d'une caution bancaire provisoire d'un montant :
 - **Lot n°1** : Deux mille dinars (2.000 dinars tunisien).
 - **Lot n°2** : Cinq cents dinars (500 dinars tunisien).

Les plis seront ouverts en présence des représentants des fournisseurs ou leurs représentants qui décident d'y assister à la séance publique d'ouverture à l'adresse mentionnée ci-dessus le **Mardi 22 Juin 2021 à 11 h00**.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et portant en plus de l'adresse ci-dessus indiquée l'indication suivante :

« **ACQUISITION DE MATERIELS DE VISIOCONFERENCE ET DE FORMATION** »

« **AON n°01/MC/PDE3/2021 « À Ne Pas Ouvrir** »

Tout fournisseur désirant participer à l'AO doit disposer obligatoirement d'une **attestation du fabricant autorisant le soumissionnaire à commercialiser les produits objet de l'Appel d'Offres**.